



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Plan de soutien aux associations de solidarité **Les résultats de l'appel à projets** **en Auvergne-Rhône-Alpes**

Dossier de presse
avril 2021



SOMMAIRE

Contexte et enjeux

Un plan exceptionnel de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires

Résultats de l'appel à projets

81 projets retenus dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Les lauréats

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles

Contexte et enjeux

**Un plan exceptionnel
de soutien aux
associations pour
mieux accompagner
les publics précaires**

100 M€ pour soutenir les associations de solidarité

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et s'inscrivant dans le plan « France Relance ».

Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projets proposé en novembre dernier, aux associations de la lutte contre la pauvreté, quelle que soit leur taille, qui œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels ;
- l'accès aux droits ;
- le soutien aux familles, notamment pour l'accueil des enfants de parents demandeurs d'emploi et en insertion sociale et professionnelle ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

2610 projets déposés sur l'ensemble du territoire

2610 projets ont été déposés sur tout le territoire, dont 244 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes : le nombre de candidatures déposées démontre l'intérêt que les associations ont porté à l'appel à projets. Il témoigne aussi de leur dynamisme et de leur créativité, aussi bien au niveau national que régional.

Compte tenu du succès de ce premier appel à projets et de la qualité des projets déposés au 15 janvier 2021, le ministère a décidé de débloquer d'emblée la totalité de l'enveloppe dès 2021 et, à ce stade, de ne pas lancer une seconde procédure d'appel à projets, comme initialement prévu.

**Résultats
de l'appel à projets**

**81 projets retenus
dans la région
Auvergne-Rhône-
Alpes**

Un soutien exceptionnel à des projets locaux :

Au-delà des 32 projets nationaux retenus, le ministre a souhaité pouvoir soutenir l'action des associations au plus près des territoires. Les deux tiers des financements étaient donc consacrés à des projets d'envergure régionale ou infra-régionale.

Les commissaires régionaux chargés de la lutte contre la pauvreté ont été chargés de piloter ces appels à projet et ont présidé un comité de sélection des projets solidaires dans leur région. Au total, ce sont 576 projets régionaux lauréats soutenus dans toutes les régions, pour un montant total provisoire de 53,4 millions d'euros.

Dans la région, 81 projets lauréats retenus pour un montant de 6,18 millions d'euros

Après instruction, 81 projets ont été retenus par Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, qui souligne la qualité des dossiers et l'importance de cet appel à projets afin de structurer davantage l'aide alimentaire dans notre région, favoriser l'accès aux droits pour tous, et accompagner les parents dans la parentalité dans les zones éloignées de structures d'accueil de la petite enfance.

Les conventions de subventions seront signées à partir de mai 2021.

Principaux critères de sélection des projets en Auvergne-Rhône-Alpes

- offrir des services de proximité aux personnes précaires et développer l'aller-vers
- rendre accessibles les biens et services à l'ensemble du territoire, et donc permettant de réduire les « zones blanches » non couvertes pour le moment par le tissu associatif
- s'appuyer au mieux sur les structures et/ou les plateformes numériques déjà existantes (Espaces France Services, PCB, mes droits sociaux, réserve civique...)
- développer les projets inter-associatifs et inter-institutions
- s'appuyer sur un ancrage local, dans la continuité d'un engagement fort pendant la crise, pour répondre au mieux à l'augmentation des besoins des plus précaires

Les lauréats

**Pour chaque
thématique, des
projets innovants et
des solutions
opérationnelles**



Crédits : Pixabay

La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels

35 projets retenus

Exemples de projets retenus :

Les banques alimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes (Région)

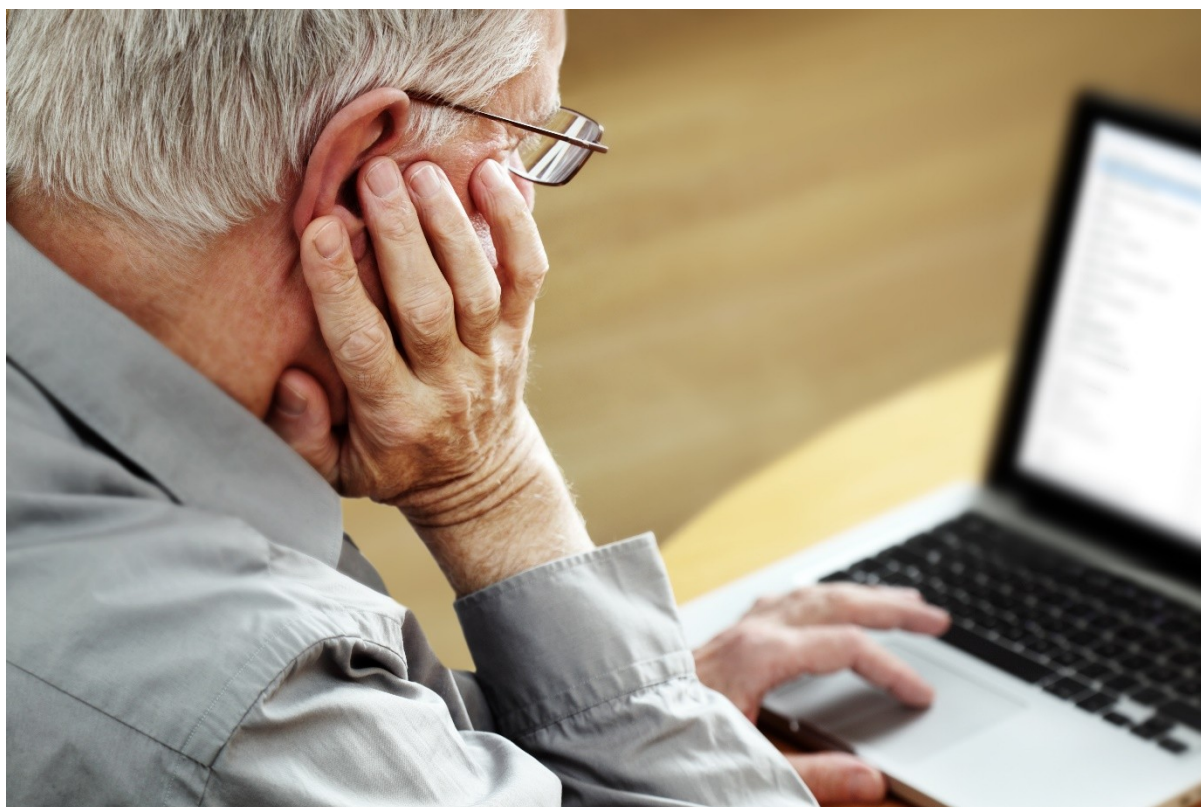
Les banques alimentaires volontaires en Auvergne-Rhône-Alpes ont pour projet de mutualiser leurs actions en créant une association régionale chargée, sur l'ensemble du territoire, de la prospection de denrées alimentaires et d'hygiène de base auprès des IAA, plateformes des enseignes, producteurs... de la collecte et de la distribution de celles-ci. Auprès des banques alimentaires concernées, l'association régionale pourra ainsi répartir les denrées de façon équitable, tout en tenant compte des besoins de chacun, et assurer la distribution sur tout le territoire avec une capacité de transport importante.

Revivre Rhône-Alpes (Région)

Revivre Rhône-Alpes livre aux associations d'aides et aux épiceries sociales, des biens essentiels pour les plus démunis à des prix les plus bas possibles avec un objectif de qualité et de proximité. Compte tenu de l'augmentation constante de la demande de biens essentiels, la création d'une plateforme logistique doit permettre d'améliorer le service à la fois en quantité et en qualité. L'objectif est d'atteindre l'équivalent de 800 000 équivalents repas livrés en plus par an dans la région d'ici fin 2023. Le projet permettrait aussi de récupérer dans de bonnes conditions des dons de produits frais actuellement refusés faute de pouvoir les traiter (fruits, légumes, laitages, salaisons etc...). L'objectif est de réduire le gaspillage sur ces produits tout en aidant les plus démunis.

Secours Catholique - Caritas France (73)

Le projet du Secours Catholique en Savoie permettra la création d'une épicerie solidaire itinérante pour aller vers les personnes isolées et/ou en situation de précarité et ce afin de favoriser un accès à des produits alimentaires de qualité et locaux dans les territoires marginalisés. L'association souhaite également créer du lien social et favoriser "un vivre ensemble citoyen" au travers d'actions collectives mais également accompagner les personnes dans leur accès aux droits et favoriser une mobilisation citoyenne pour développer le pouvoir d'agir des personnes en précarité et des bénévoles.



L'accès aux droits

34 projets retenus

Exemples de projets retenus :

Secours Populaire Français (01) (69)

Le projet permettra d'aller vers le public (en situation de précarité ou pauvreté) qui n'a pas la possibilité de se rendre dans une des implantations du Secours Populaire Français en se rapprochant de leur lieu d'habitation avec une permanence mobile dénommée « Solidaribus » dans les départements de l'Ain et du Rhône. L'objectif est de permettre l'accès à une solidarité généraliste dont l'accès au numérique en mettant à disposition des ordinateurs pour les personnes accueillies afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et d'aller vers de nouveaux territoires, de nouveaux partenariats et élargir le réseau solidaire qui soutient l'émancipation et la mise en mouvement des personnes que le SPF accompagne dans sa logique de mouvement d'éducation populaire.

La Confédération Syndicale des Familles (01) (38) (69)

La Confédération Syndicale des Familles au titre de son activité d'accompagnement à l'accès aux droits des familles souhaite développer des formes innovantes d'aller vers les publics pour favoriser le recours à leurs droits. De nombreuses personnes non familiarisées avec le fonctionnement des services publics et/ou subissant une barrière de la langue ou l'exclusion numérique n'accèdent pas à leurs droits. Avec la mise en œuvre de formes renouvelées et non institutionnalisées de modes de rencontres et la création d'une communication adaptée à leurs profils, le projet favorisera l'application et le recours aux droits du plus grand nombre avec des permanences mobiles au plus près des publics, dans les quartiers.

Entourage (69)

L'Association Entourage a créé depuis 2016 une application mobile de solidarité. Cette application permet aux personnes en grande précarité de se réinsérer durablement : elles peuvent bénéficier de l'aide de leurs voisins pour accéder aux biens essentiels, rompre leur isolement et être orientées vers des dispositifs de droit commun. Le projet présenté est d'améliorer la qualité de vie (accès aux biens essentiels et mobilisation d'un réseau de proximité citoyen) à 500 personnes isolées en situation de précarité (1000 indirectement), sur la zone de la Métropole de Lyon et dans le département du Rhône (déploiement du réseau sur Vaulx-en-Velin, Villefranche-sur-Saône, Oullins, Tarare et Rillieux-la-Pape)



Le soutien aux familles

12 projets retenus

Exemples de projets retenus :

Maisons des Familles d’Auvergne-Rhône-Alpes (38) (69) (73) (74)

Dans notre région, il existe 4 Maisons des Familles, à Vaulx-en-Velin, Grenoble, Chambéry et Annecy. Mobilisées auprès des familles en situation de précarité, les Maisons des Familles d’Auvergne-Rhône-Alpes ont besoin d’inventer, mutualiser et promouvoir de nouvelles modalités de soutien à ces familles dont les contextes de vie se dégradent du fait de la crise sanitaire, sur 3 axes en particulier : l’accompagnement lors des 1000 premiers jours de l’enfant, l’exploration de nouvelles démarches d’aller vers les personnes en situation de précarité et le déploiement d’actions permettant de développer le sentiment d’utilité sociale. Les Apprentis d’Auteuil souhaitent également ouvrir une cinquième maison des familles à Villeurbanne.

CIDFF du Cantal (01) (15) (63)

L'objectif est de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle, liés à la garde des enfants des femmes les plus précaires, des territoires concernés au vu du constat d'abandon du projet d'insertion professionnelle faute de structures adaptées aux horaires atypiques. La première étape sera donc d'analyser les besoins en structures de garde de chaque territoire puis d'expérimenter des solutions innovantes en fonction des situations et enfin de tirer les enseignements de cette observation pour un financement pérenne par les acteurs institutionnels de la petite enfance partenaires du projet dans le cadre des schémas départementaux à la petite enfance.

Collectifs Enfants Parents Professionnels Auvergne (63)

Le Bala'Bulles est un dispositif d' « Allers vers les parents et les jeunes enfants », sous la forme d'un véhicule amenant des temps de café des parents et des actions associées dans des territoires puydômois non pourvus de dispositifs parentalité et visant particulièrement les parents et jeunes enfants en situation de précarité sociale et culturelle. Ses objectifs généraux sont : accompagner la parentalité et le lien parent-enfant des familles en situation de précarité, contribuer à la promotion de la santé et du bien-être des parents et des jeunes enfants, contribuer réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et d'accès à la culture.

L'ensemble des projets soutenus par l'État en Auvergne-Rhône-Alpes est à retrouver sur [lien vers le site](#)

Contacts presse :

Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes :
pref-communication@rhone.gouv.fr

Délégation interministérielle à la prévention
et à la lutte contre la pauvreté :
anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr

Cabinet du Ministre des Solidarités et de la Santé :
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr